MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 3244 du 8 mars 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « orchestres-chœur de l'armée française »

NOR : INTJ2205383S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 16467 du 1er décembre (NOR : INTJ2130599S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er avril 2022 :

Dietz	Michel	NIGEND :	148 155

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er avril 2022 :

Goas	Yann-Edern	NIGEND :	212 537

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 mars 2022.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
E. Bio Farina